

## Consultation

# Projet de sentier sensoriel de la maison du parc de Vallouise

Le Parc national des Ecrins souhaite réenchanter le sentier d'interprétation qu'il propose autour de la maison du parc de Vallouise. Ce sentier a vocation à accueillir un public nombreux constitué de familles, personnes de tous âges, scolaires, groupes...

La présente consultation concerne le volet interprétation du sentier de la maison du parc de Vallouise. Elle ne concerne pas les interventions nécessaires sur l'assise du sentier permettant de le rendre accessible aux PMR.

### **Le projet**

Le Parc national des Ecrins souhaite réenchanter le sentier d'interprétation qu'il propose autour de la maison du parc de Vallouise. Ce sentier a vocation à accueillir un public nombreux constitué de familles, personnes de tous âges, scolaires, groupes...

La présente consultation concerne le volet interprétation du sentier de la maison du parc de Vallouise. Elle ne concerne pas les interventions nécessaires sur l'assise du sentier permettant de le rendre accessible aux PMR.

Le concept du projet est défini dans l'annexe « projet » jointe.

Ce projet est financé grâce à un mécénat de la société GMF. Pour le volet interprétation, le Parc national des Ecrins dispose d'une enveloppe budgétaire plafonnée à 10 000 €.

### **Les attendus de la prestation**

Le prestataire sera en charge de :

- créer l'ensemble des illustrations du personnage du sentier (Alix)
- finaliser la conception des différents mobiliers du sentier
- réaliser les maquettes des panneaux et panonceaux du sentier
- fabriquer et livrer les mobiliers, panneaux et panonceaux du sentier

*La pose des panneaux et mobiliers sera effectué par le Parc national des Ecrins au printemps 2020.*

### **Le calendrier du projet**

Le choix du prestataire sera effectué au plus tard le 20 novembre 2019.

La livraison de l'ensemble des éléments est attendu à la maison du parc de Vallouise au plus tard le 20 avril 2020.

Le calendrier de réalisation sera proposé par le prestataire dans le cadre de sa candidature à la présente consultation. Il doit impérativement respecter les délais ci-dessus. Des pénalités de retard pourront être appliquées si le prestataire ne respecte pas la date limite du 20 avril 2020. Elles s'élèveront à un montant de 50 € par jour de retard.

### **Les modalités d'échange**

L'interlocuteur sera Sandrine de Chastellier, chef du service accueil communication. Toute question ou demande d'informations complémentaires concernant ce projet devra lui être adressée.

Le début de la prestation sera cadré par une réunion fixant les modalités d'échanges et de suivi, ainsi que le planning opérationnel. Cette réunion sera physique et aura lieu sur le sentier pour une meilleure compréhension du site et appropriation du projet par le prestataire.

En cours de prestation, des points d'avancement régulier seront faits par téléphone et échanges de mails.

### **Les modalités de candidatures**

Publication de la présente consultation : 25/10/19

Date limite de candidature : 12/11/19 à 17h

Envoi des candidatures : par mail à [sandrine.dechastellier@ecrins-parcnational.fr](mailto:sandrine.dechastellier@ecrins-parcnational.fr)

Contenu des candidatures :

- Présentation du candidat (et de ses éventuels co-traitants ou sous-traitants)
- Références
- Note technique précisant les modalités de travail proposées et le détail des prestations envisagées
- Calendrier de mise en œuvre
- Devis détaillé

Le choix du prestataire se fera sur les critères d'analyse suivant :

Prix : 30 %

Références du candidat : 20 %

Note technique : 50 %

### **Les modalités de paiement envisagées**

Le paiement des prestations effectuées se fera par mandat administratif selon les modalités suivantes :

- un acompte de 30 % sera versé à notification de la commande
- dès que les prestations effectivement réalisées atteindront plus de 30 % de la commande, le prestataire pourra présenter des factures selon l'avancement du projet.